



# Procedure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2005/2242(INI)
Procédure terminée	
Cachemire: présent et perspectives pour son futur	
Sujet 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux	
Zone géographique Pakistan Afghanistan Inde	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AFET</b> Affaires étrangères		12/12/2005
Commission européenne	DG de la Commission	ALDE <a href="#">NICHOLSON OF WINTERBOURNE</a> Baroness	
	Relations extérieures	Commissaire FERRERO-WALDNER Benita	

Événements clés			
15/12/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/03/2007	Vote en commission		Résumé
25/04/2007	Dépôt du rapport de la commission	<a href="#">A6-0158/2007</a>	
24/05/2007	Résultat du vote au parlement		
24/05/2007	Débat en plénière		
24/05/2007	Décision du Parlement	<a href="#">T6-0214/2007</a>	Résumé
24/05/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2005/2242(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/6/32402

Portail de documentation	

Amendements déposés en commission	<a href="#">PE382.592</a>	17/01/2007	EP	
Projet de rapport de la commission	<a href="#">PE376.409</a>	19/01/2007	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	<a href="#">A6-0158/2007</a>	25/04/2007	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	<a href="#">T6-0214/2007</a>	24/05/2007	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2007)3179	14/06/2007	EC	

## Cachemire: présent et perspectives pour son futur

La commission des Affaires Étrangères a adopté à une confortable majorité, le rapport d'initiative de la Baronne NICHOLSON of WINTERBOURNE (ADLE, RU) sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir au Cachemire.

Dans son introduction, le rapport fait tout d'abord le point de la situation stratégique de la région sur le plan économique et géopolitique. Les députés estiment qu'un engagement constant de l'Inde et du Pakistan, impliquant les personnes qui vivent dans toutes les parties de l'ancien État princier serait la meilleure façon d'arriver à une résolution du conflit. Convaincus que l'UE peut un jour jouer un rôle majeur dans ce contexte, les députés proposent que la résolution parlementaire et les réunions qui pourraient s'ensuivre, s'inscrivent dans le cadre d'une expérience partagée et particulièrement instructive pour l'UE.

Globalement, les députés réaffirment la nécessité pour l'UE de maintenir son soutien à l'Inde et au Pakistan dans le contexte du processus de paix initié en 2004. Les représentants de ces deux pays sont clairement appelés à trouver des solutions viables au conflit et à laisser plus d'autonomie au Cachemire et à agir pour sa démilitarisation.

Constatant l'incidence très négative du tremblement de terre sur les habitants de l'Azad Jammu-et-Cachemire et ses conséquences sur les ressources, notamment en eau potable et sur le ralentissement du développement de ses institutions, les députés invitent l'Union à apporter son plein soutien aux Cachemiris. Ils enjoignent les gouvernements pakistanais et indien à régler les problèmes de riveraineté et à poursuivre le dialogue pour régler le problème de l'accès à l'eau, problème considéré comme prioritaire.

Situation politique: s'ils félicitent les parties en présence des avancées pour la paix, les députés estiment qu'en raison des violations répétées des résolutions des Nations unies, les conditions requises pour le recours au plébiscite de la population sur le sort du Cachemire ne sont pas réunies. Réaffirmant le droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes, la commission des Affaires étrangères constate que la plupart des résolutions touchant à l'ancien État princier du Jammu-et-Cachemire visent à faire de cette entité une part de l'Inde ou du Pakistan. Pour les députés, il importe donc de se rallier aux pourparlers actuels et au dialogue composite mené par l'Inde qui préconise de rendre les frontières définitivement caduques et d'instaurer un système d'autogouvernance en prévoyant des mesures facilitant une gestion mixte de cette région.

Tout en se félicitant du processus de paix actuel de l'Inde et du Pakistan, les députés soutiennent l'approche de la "deuxième voie" impliquant le dialogue de personnalités éminentes, d'universitaires et d'experts originaires de toutes les parties. Ils soulignent en outre les lacunes dans le processus de démocratisation notamment au Pakistan où peu de libertés sont laissées aux femmes, où les minorités sont brimées et où le peuple Gilgit-Baltistan reste sous administration directe de l'armée. Les députés appellent le Pakistan à réviser sa conception de la responsabilité démocratique et des droits des minorités et à favoriser la liberté d'expression dans l'Azad Jammu-et-Cachemire.

Sur le plan politique, les députés demandent au Pakistan de garantir des élections libres et honnêtes dans le Cachemire et à organiser les premières élections du Gilgit-Baltistan. Ils invitent tant le Pakistan que l'Inde à transformer le cessez-le-feu de Siachen de 2003 en un accord de paix durable. L'Inde est également appelée à cesser ses multiples violations des droits de l'homme par ses forces armées et à faire cesser les assassinats d'État, les "disparitions", les tortures et les détentions arbitraires au Jammu-et-Cachemire. L'Inde et le gouvernement de l'État du Jammu-et-Cachemire sont appelés par les députés à laisser les organisations internationales des droits de l'homme travailler sur place de manière à y enquêter sur la situation des droits de l'homme.

Dans la foulée, les députés félicitent l'Inde de ses efforts en faveur du développement socio-économique du Cachemire.

Lutte contre le terrorisme : la commission parlementaire engage le président Musharraf à lutter contre le terrorisme et soutient l'aide multilatérale et bilatérale des États membres de l'UE en vue d'aider le Pakistan à lutter contre ce fléau. Les députés demandent en particulier au gouvernement pakistanais et aux États membres d'intensifier leurs efforts pour arrêter les candidats terroristes se rendant au Pakistan depuis l'UE. Ils soutiennent les recommandations du groupe de crise international du 11 décembre 2006 invitant le Pakistan à désarmer les activistes et à fermer les camps d'entraînement de terroristes ainsi qu'à faire cesser les mouvements d'armes à destination des Talibans réfugiés au Pakistan.

Reinstaurer la confiance : si les députés saluent les diverses mesures prises par l'Inde et le Pakistan pour aplanir les différends et réunir les familles divisées par le conflit, la commission parlementaire estime qu'il est essentiel d'accroître la fréquence des échanges au niveau de la société civile, notamment via l'ouverture des frontières ou de routes/points de passage entre les parties. Elle suggère dès lors la mise en place de programmes d'échange de personnes ou d'universitaires et recommande la création d'une commission parlementaire mixte Inde-Pakistan en vue d'encourager le dialogue.

Pour sa part, l'UE est appelée à reconnaître le potentiel du Cachemire en termes d'investissements et de tourisme. Les députés encouragent notamment la relance des investissements dans la région et une meilleure utilisation du SPG+ là où ce système peut se révéler particulièrement utile à la relance de l'économie.

Retombées du tremblement de terre du 8 octobre 2005 : constatant que ce tremblement de terre a eu un impact immense sur la vie des Cachemiris de chaque côté de la ligne de contrôle, et que la situation humanitaire s'est largement dégradée sur le territoire de l'Azad Jammu-et-Cachemire, les députés appellent l'Union à prêter une attention significative à la protection, aux besoins et à l'intégration sociale des réfugiés victimes de la catastrophe. Il s'agit de créer des programmes de réinstallation efficaces et de lutter contre la corruption afin que l'aide aboutisse bien aux victimes du séisme.

Les députés s'indignent également de mesures déloyales de l'Inde et du Pakistan qui n'ont pas su profiter du séisme pour montrer une réelle volonté politique d'accorder la priorité aux besoins humanitaires de la population du Cachemire et surmonter leurs différences politiques. Même si des initiatives ont été menées de part et d'autre pour venir en aide aux victimes, les députés estiment que le tremblement de terre aurait pu servir d'assise à un rapprochement des populations.

Face à l'énorme défi de la reconstruction, les députés demandent une aide à long terme pour cette région, allant bien au-delà des 50 Mios EUR déjà dégagés pour la réhabilitation et la reconstruction au Pakistan. Les députés saluent les promesses de dons des pays environnants (Inde, Chine, Iran, Afghanistan) et de la Turquie ainsi que de l'Organisation de la conférence islamique. Parallèlement, les députés regrettent que les premiers à réagir au plan local après le tremblement de terre aient été des organisations militantes telles que le Jamaat-i-Islami et le Jamaat-ud-Dawa laissant la part belle aux organisations terroristes. Pour les députés, c'est aux institutions régulières de venir en aide aux populations meurtries.

Parallèlement et pour favoriser le rapprochement des parties, les députés suggèrent la construction d'un réseau routier entre Jammu et Sialkot et le Gilgit-Baltistan ainsi que des liaisons ferroviaires entre Jammu et Srinagar en vue de créer les conditions d'une libéralisation des échanges et de la circulation.

Conclusions : la commission parlementaire appelle l'Union à veiller à ce que la situation catastrophique du peuple du Jammu-et-Cachemire ne soit pas oubliée et à s'assurer que les aides et autres programmes d'assistance soient mis en œuvre dans la perspective de la création d'institutions et d'une reconstruction à long terme de la région. Pour y parvenir, il faut favoriser les échanges commerciaux bilatéraux, renforcer le cadre institutionnel et remédier aux handicaps dont souffre le Cachemire sur le plan politique, économique, social et culturel.

## Cachemire: présent et perspectives pour son futur

---

En adoptant par 522 voix pour, 9 contre et 19 abstentions, le rapport d'initiative de la Baronne NICHOLSON of WINTERBOURNE (ADLE, RU), le Parlement a avalisé l'essentiel des recommandations émises en commission des Affaires étrangères (se reporter au résumé du 21/03/2007) sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir au Cachemire, tout en insistant beaucoup plus, en Plénière, sur l'ambiguïté du gouvernement pakistanais vis-à-vis de cette région et en appelant tant l'Inde que le Pakistan à trouver une issue favorable au conflit qui les oppose en raison du Cachemire.

Le Parlement a tout d'abord voulu rappeler que le Cachemire est un territoire contesté qui constituait autrefois l'ancien État princier de Jammu-et-Cachemire et qu'actuellement ce territoire est scindé et administré par 3 États : l'Inde, le Pakistan et la Chine. Il représente une population totale de 13,4 millions d'habitants et une grande partie de ce territoire, le Gilgit-Baltistan, souffre d'une extrême pauvreté. Le Parlement a également tenu à indiquer que ce territoire était source de conflit depuis près de 60 ans, période ponctuée de multiples conflits armés entre les pays revendiquant la suzeraineté de ce territoire, causant quelque 80.000 morts.

Toutefois, le Parlement estime qu'il y a lieu de se réjouir, quoiqu'avec réserve, puisque depuis 2003, à l'exception de quelques escarmouches ponctuelles, un cessez-le-feu a été établi et continue d'être respecté. C'est sur les bases de ce cessez-le-feu que le Parlement espère qu'une paix durable pourra s'installer dans cette région, même si beaucoup reste à faire pour assurer la paix et la prospérité au Cachemire.

Le Parlement rappelle dans sa partie introductive que l'Inde est la plus grande démocratie laïque du monde et a installé des structures démocratiques à tous les niveaux de pouvoirs alors que le Pakistan peine encore à installer la démocratie dans l'Azad Jammu-et-Cachemire et au Gilgit-Baltistan, parties du Cachemire sous administration pakistanaise. Il s'est également plu à rappeler que le Président Musharraf n'avait pas honoré son engagement pris en 1999 lorsqu'il avait alors déclaré que les forces armées n'avaient pas l'intention de demeurer aux affaires plus longtemps et qu'en conséquence, la démocratie reste encore à mettre en place dans ce pays. Dans la foulée, un amendement adopté en Plénière regrette vivement l'enchaînement des événements négatifs qui a entraîné la suspension du président de la Cour suprême au Pakistan ainsi que les récentes flambées de violence dans ce pays. Toutefois, la Plénière a reconnu que cette suspension avait en réalité ouvert un nouveau débat sur la démocratie, le constitutionnalisme et le rôle de l'armée au Pakistan.

Globalement, le Parlement appelle ces deux pays à trouver des solutions viables au conflit, acceptables par tous. Pour ce faire, les parties sont appelées à trouver une solution au problème de riveraineté notamment en matière d'utilisation commune des fleuves qui traversent le Jammu-et-Cachemire. Des évaluations des incidences environnementales sont toutefois réclamées de part et d'autre avant toute décision de construction d'un projet de barrage dans cette zone frontalière.

La Plénière a également insisté sur le respect des identités régionales locales, notamment celles des Cachemiris qui aspirent à une délégation des structures de décision et à une reconnaissance de leur identité nationale.

Situation politique: comme le préconisait la commission au fond, la Plénière a réaffirmé que les conditions requises d'un recours au plébiscite de la population sur le sort du Cachemire n'étaient pas réunies. Toutefois, celle-ci indique qu'il faut associer la société civile et les Cachemiris au processus de paix en marche. Il importe de les associer, quelle que soit leur appartenance politique, aux modalités de ce processus de paix en vue d'instaurer la confiance. D'autres amendements ont été adoptés en Plénière demandant que des mesures institutionnelles soient prises pour assurer une gestion conjointe de cette région, fondée sur le dialogue composite mis en place par les « tables rondes de l'Inde » et la coopération.

Sur un plan plus strictement politique, le Parlement déplore que le Pakistan ait constamment manqué à ses obligations concernant l'instauration de structures démocratiques sérieuses et représentatives dans l'Azad Jammu-et-Cachemire (partie du Cachemire sous gouvernance pakistanaise) : ainsi, il n'existe toujours pas de représentation cachemire à l'Assemblée nationale pakistanaise et cette région continue d'être administrée par Islamabad. La Plénière se plaint de la perpétuelle ambivalence du gouvernement pakistanais qui tarde à reconnaître l'identité du Gilgit-Baltistan. Il est donc vivement recommandé à ce pays de reconnaître l'héritage cachemiri de la population du Gilgit-Baltistan et de leur reconnaître les droits de l'homme, les libertés démocratiques et l'accès à la justice. Dans le même ordre d'idée, la peine de mort devrait être abolie dans cette région du monde et, à la demande de M. Jo LEINEN (PSE), il est demandé à l'UE de prendre fermement position en faisant valoir la clause dite « droits de l'homme » des accords liant l'Union à l'Inde et au Pakistan en vue de rechercher un dialogue politique approfondi avec l'un et l'autre pays dans le domaine du respect des droits de l'homme, y compris au Cachemire. Un dialogue spécifique sur les droits de l'homme avec le Pakistan est également réclamé. C'est sur foi de ce respect mutuel que pourrait apparaître le terreau du développement économique et de la création d'emplois (notamment dans le secteur du tourisme) dans cette région.

Lutte contre le terrorisme : pour combattre efficacement le terrorisme, le Parlement appelle le Pakistan à agir de manière résolue pour désarmer les activistes de l'Azad Jammu-et-Cachemire et du Gilgit Baltistan et pour fermer les camps d'entraînement. Il insiste, en particulier, pour créer un climat de confiance et de bonne volonté dans cette région et pour lever tous les obstacles physiques à l'entrave à la libre circulation des personnes des cachemiris.

Réinstaurer la confiance : si le Parlement salue les diverses mesures prises par l'Inde et le Pakistan pour aplanir les différends et réunir les familles divisées par le conflit, la Plénière estime qu'il est essentiel d'accroître la fréquence des échanges au niveau de la société civile, notamment via l'ouverture des frontières ou de routes/points de passage entre les parties. Le Parlement suggère dès lors la mise en place de programmes d'échange de personnes ou d'universitaires et recommande la création d'une commission parlementaire mixte Inde-Pakistan en vue d'encourager le dialogue. L'Inde et le Pakistan sont également appelés à restaurer ensemble l'environnement au Jammu-et-Cachemire. Le Parlement engage également la relance des investissements dans cette région.

Retombées du tremblement de terre du 8 octobre 2005 : globalement, la Plénière se rallie à la plupart des recommandations de sa commission au fond (se reporter au résumé du 21/03/2007) mais elle insiste pour que les fonds alloués par la Commission, à la suite du tremblement de terre, soient bien acheminés en Azad Jammu-et-Cachemire et au Pakistan et appelle à de nouveaux fonds pour la réhabilitation et la reconstruction de cette région sinistrée. Ces fonds supplémentaires devraient notamment viser à mieux conserver les forêts subsistantes, par l'utilisation d'autres sources de combustibles, la reforestation, des programmes d'éducation environnementale et des régimes d'indemnisation permettant au gouvernement de l'Azad Jammu-et-Cachemire d'obtenir des compensations.

Conclusions : le Parlement appelle l'Union à veiller à ce que la situation catastrophique du peuple du Jammu-et-Cachemire ne soit pas oubliée et à s'assurer que les aides et autres programmes d'assistance soient mis en œuvre dans la perspective de la création d'institutions et d'une reconstruction à long terme de la région. Pour y parvenir, il faut favoriser les échanges commerciaux bilatéraux, renforcer le cadre institutionnel et remédier aux handicaps dont souffre le Cachemire sur le plan politique, économique, social et culturel.